



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2023-2024
PV n°06: réunion du 4 mars 2024 à 19h00 à Fleurus

Présents: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, A. Dupont, Ph. Stuez, J. Lecrivain, E. Laplume, AM Sferrazza

Excusés: P. Lecomte, J-M Tagliafero, J-M Raquez

Invités présents: J. Nivarlet, P. Thomas, C. Notelaers, B. Scherpereel

Invité excusé: S. Faraone.

1. Fabrice évoque les modifications et clarifications apportées au système du remboursement des frais des parlementaires, qui est entré en vigueur au 01/01/24.

2. Analyse des propositions de modifications au ROI émises par le CDA et les 5 provinces de l'AWBB
Les membres continuent l'examen des modifications proposées, tenant compte du dernier texte issu de la commission législative. Les propositions concernant la partie juridique restent en attente de l'avis du conseil judiciaire général.

3. Reçu un sondage lancé par les Parlementaires de la province de Liège auprès de tous les clubs de l'AWBB concernant la proposition d'un addendum au PC53 pour les joueurs ou joueuses de plus de 23 ans évoluant en TDM ou TDW.
Les membres font part de leur étonnement quant au processus mis en place. Ce texte n'ayant pu être débattu sereinement, il ne sera pas suivi lors de la prochaine AG.

4. Reçu en copie un courrier d'un club à la trésorerie générale concernant la facturation des frais de formation des jeunes et du retard constaté à ce sujet. P. Thomas commente la réponse qu'il a apporté à ce club et explique les difficultés d'application du système PM 12 voté par l'assemblée générale.

5. Reçu en copie un courrier d'un club au département Championnat concernant le calendrier de fin de saison des jeunes régionaux, et prise de connaissance de la réponse dudit département. Les membres prennent note du fait qu'il appert d'un PV du conseil d'administration que le CDA cherchera à améliorer les choses pour la prochaine saison, vu la multiplicité des activités organisées.

6. AWBB 2.O: reçu en copie la réponse du groupement des parlementaires de Namur qui prônent un audit interne ou externe pour évaluer le fonctionnement de la fédération. Les membres de notre groupement ne partagent pas cet avis et tout en ne niant pas la nécessité de certaines améliorations, ne voient pas l'opportunité d'un audit en la matière.

7. Assemblée générale du 23 mars 2024. Cette assemblée est programmée en même temps que les finales de coupe provinciales et plusieurs membres du groupement font partie de clubs alignant une équipe en finale le même samedi. En conséquence, la délégation sera réduite à 4 membres qui seront chacun porteur d'une procuration d'un membre excusé.

8. Divers:

P. Stuez a reçu des remarques de clubs se plaignent de retard dans la réception du fond des jeunes, P. Thomas répond que le versement du PF 18 se fait à l'échéance de la facture et que les délais bancaires sont différents entre les banques.

P. Stuez reparle de la formation au fonctionnement des DEA que le conseil d'administration avait envisagée, les administrateurs présents ne peuvent apporter de précisions à ce sujet.

M. Fohal déplore avoir vu l'adresse d'un arbitre sur un rapport d'incident transmis par un procureur. Il espère que le fait d'avoir omis de biffer cette adresse est un oubli isolé.

M. Fohal demande à connaître le nombre de clubs qui sont en ordre de mise en conformité de statuts au CSA, obligatoire depuis le 01/01/24.

F. Appels informe qu'aucune réponse positive ou négative n'a été reçue du CDA à la demande d'obtenir copie du document transmis par le CDA au Ministre des Sports concernant un projet de labellisation des clubs. B. Scherpereel en parlera lors du prochain CA.

C. Notelaers rappelle l'invitation lancée par le comité provincial aux membres du groupement pour les finales de coupe du Hainaut. Michel centralisera les présences.

B. Scherpereel rappelle l'invitation lancée pour les finales des coupes AWBB à Libramont.

Fin de la réunion à 21h20

F. Appels, Président

M. Fohal, Secrétaire